



Manifeste pour la Défense des Hôpitaux
Publics de Proximité en Sud - Aveyron

Monsieur le Procureur de la République
TRIBUNAL JUDICIAIRE GRANDE INSTANCE
Bd de Guizard
BP 3123 –
12031 RODEZ Cedex

Saint- Affrique le 21 Avril 2021

Monsieur le Procureur de la République,

Le 12 mai 2020, à Millau, environ 150 militants aux diverses revendications, se sont rassemblés Place du Mandarous, pour défendre nos droits: droit à une meilleure alimentation, à un meilleur environnement, à de meilleurs salaires, à la santé, à manifester. Des exigences pour des conditions de vie meilleures dans le monde d'après...

Ils n'étaient pas 5000, ils portaient le masque, ils respectaient les « gestes barrières » et les recommandations du juge des référés (24 avril 2020). Rien ne s'opposait à la liberté de manifester mais pourtant ils ont été verbalisés après le visionnage des vidéosurveillances de la ville.

Le Manifeste, association des usagers de l'hôpital public, membre de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et maternités de Proximité, n'accepte pas la criminalisation de cette manifestation citoyenne pour une meilleure qualité de vie pour nous toutes et tous.

Nous vous demandons de faire reconnaître le droit en annulant cette convocation pour l'ensemble des personnes inculpées. Il en va de notre démocratie, de nos droits.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de notre considération.

Les co-présidents :

Bernard Boullot

Rose Combes

Le Manifeste : siège social Mairie de St-Affrique 12400 - Adresse/mail : lemanifeste@orange.fr